

■ **Garage St-Christophe, R. Borlat**, à Lausanne, en faillite (FOSC du 08.12.2000, p. 8385). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 18 janvier 2001. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 11065 du 15.11.2002
(00738240 / CH-550.0.065.114-5)